

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **JOUCAS**

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 084-218400570-20260605-DEL_26_06_03-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 11
- Qui ont pris part à la délibération..... 9

OBJET DE LA DELIBERATION n° 26-06-03

SENATORIALES / DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES SUPPLEANTS

L'an deux mille vingt-six et le cinq du mois de juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 01.06.2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, M. Adrien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, Mme Corinne MOUREAU-BAHRAOUI, M. Lionel NICOLAS, Mme Johanna TARDY,

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Mme Laëtitia EBOLI-NICOLAS, qui a donné pouvoir à M. Lionel NICOLAS pour voter en son nom ; Mme Flore RICHARD, qui a donné pouvoir à Mme Corinne MOUREAU-BAHRAOUI pour voter en son nom.

M. Benoît MAIRE, M. Laurent QUEYTAN.

Mme Séverine GUILLOT a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire interministérielle n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu la circulaire préfectorale en date du 19 mai 2026 portant désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Corinne MOUREAU – BAHRAOUI, Maurice JEAN, Johanna TARDY, Adrien AUBERT.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées :

M. Lucien AUBERT

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. Lucien AUBERT : 9 voix

M. Lucien AUBERT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- **M. Maurice JEAN**
- **M. Lionel NICOLAS**
- **M. Adrien AUBERT.**

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 3 suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. Maurice JEAN : 9 voix
- M. Lionel NICOLAS : 9 voix
- M. Adrien AUBERT : 9 voix

M. Maurice JEAN, M. Lionel NICOLAS, M. Adrien AUBERT ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdit.

Le Maire,

Lucien AUBERT



La Secrétaire de séance,

Séverine GUILLOT

A blue ink signature of Séverine GUILLOT, consisting of stylized, overlapping loops.